

**Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse & Inter'âges -
Dispositif «A Tire d'AILE» - Bilan des actions de l'année 2009 -
Prévisions et règlement pour l'année 2010 -
Signature de conventions et d'avenants de partenariat**

M. l'Adjoint GHEZALI, Rapporteur : Le dispositif «A Tire d'AILE» (Aide Individuelle aux Loisirs par l'Echange) a été adopté par le Conseil Municipal en séance du 22 avril 1996 et complété par les délibérations des 3 juillet 2000, 24 février 2001 et 22 février 2007.

Ce dispositif a pour objectif de faciliter l'accès aux loisirs aux jeunes Bisontins âgés de 16 à 25 ans. En échange d'une action d'utilité sociale de 8 heures ou 20 heures effectuées par un jeune, une aide aux projets de loisirs et de vacances de 30 € ou de 80 € (ou d'un montant réduit au prorata de la durée des chantiers si ceux-ci sont inférieurs à 20 heures) est attribuée par la Ville sous forme de chèques vacances. Chaque jeune reçoit en outre une carte Avantage Jeunes.

Lorsque les projets sont réalisés auprès d'organismes extérieurs, une convention matérialise le partenariat établi. Les partenaires sont invités à s'impliquer activement dans la démarche en assurant parfois l'encadrement des jeunes et/ou en participant financièrement à la prise en charge de l'aide aux loisirs.

Pour relayer le dispositif, la Ville prend attache auprès des espaces et accueils de jeunes des structures municipales et associatives.

1. Bilan de l'année 2009

1.1. Actions d'utilités collectives réalisées durant l'année 2009

Les actions appelées également «chantiers» sont d'année en année plus diversifiées avec notamment :

- de l'aide à l'organisation d'évènements (accompagnement, animation, aide logistique, mise sous pli, distribution, etc.) pour les rendez-vous suivants : le carnaval de Planoise, Alter Egaux, la Citadelle prend ses quartiers, les Semaines d'éducation contre le racisme, la journée Juniors associations, la Fête du Livre, les fêtes de quartiers Ville en Fêtes, la soirée Talents jeunes, un vide grenier, les Rythmes des cultures, le marché de Noël solidaire, etc. ;
- de l'aide à l'animation des opérations Vital'sports, prêt de jeux à la piscine de Chalezeule, raid urbain, Vital'été, un Été au Ciné et Créativ'été où leur présence a été plus importante cette année ;
- d'autres actions plus traditionnelles comme l'entretien des cours d'école et des espaces urbains avec les services techniques ;
- et une des orientations nouvelles a été de multiplier les actions en direction des personnes âgées (poursuite des visites à domicile et nouvelles activités dans les logements-foyers).

1.2. Total des actions d'utilité collective et nombre des jeunes participants

284 jeunes différents de 16 à 25 ans ont bénéficié du dispositif pour 520 actions / chantiers réalisés soit 8 652 heures :

- ✓ 148 filles pour 5 100 heures
- ✓ 139 garçons pour 3 552 heures.

La répartition par tranche d'âges est de :

- ✓ 218 chantiers de 16 à 17 ans
- ✓ 255 chantiers de 18 à 21 ans
- ✓ 47 chantiers de 22 à 25 ans

| Ages | Nombre de chantiers réalisés | Nombre de jeunes différents |
|--------------|------------------------------|-----------------------------|
| 16 | 58 | 34 |
| 17 | 160 | 78 |
| 18 | 118 | 66 |
| 19 | 76 | 43 |
| 20 | 45 | 25 |
| 21 | 15 | 8 |
| 22 | 13 | 8 |
| 23 | 18 | 9 |
| 24 | 5 | 4 |
| 25 | 11 | 9 |
| TOTAL | 519 | 284 |

et la répartition par quartier est la suivante :

| Quartiers | Nbre de chantiers réalisés par des filles | Nbre de filles différentes | Nbre de chantiers réalisés par des garçons | Nbre de garçons différents | Total chantiers réalisés | Total nbre de jeunes différents |
|-------------------------------|---|----------------------------|--|----------------------------|--------------------------|---------------------------------|
| Cras - Chaprais | 3 | 3 | 9 | 5 | 12 | 8 |
| Clairs-Soleils | 19 | 11 | 3 | 3 | 22 | 14 |
| Grette - Butte | 65 | 27 | 30 | 14 | 95 | 41 |
| Montrapon-Fontaine Ecu | 22 | 13 | 24 | 21 | 46 | 34 |
| Palente-Orchamps | 11 | 8 | 1 | 1 | 12 | 9 |
| Rosemont St-Ferjeux | 14 | 6 | 12 | 6 | 26 | 12 |
| Planoise | 141 | 72 | 130 | 73 | 271 | 145 |
| Battant | 12 | 8 | 24 | 16 | 36 | 24 |
| Total | 287 | 148 | 233 | 139 | 520 | 287 |

1.3. Bilan financier 2009

| | Budget 2009 | Réalisé 2009 |
|-----------------------|--------------------|---------------------|
| Dépenses | 46 645 € | 41 453,53 € |
| dont vacances | 11 000 € | 5 591,24 € |
| dont chèques vacances | 33 645 € | 34 895,00 € |
| Dont cartes jeunes | 2 000 € | 851,50 € |
| Dont autres dépenses | | 115,79 € |

2. Prévisions 2010**2.1 - Règlement 2010**

Il reste identique à celui de 2009, exception faite que le dispositif à titre expérimental sera proposé aux jeunes de 14 à 16 ans inscrits dans le cadre d'un départ en vacances en séjour organisé (centre de vacances). Les jeunes, accompagnés par les animateurs jeunesse des maisons de quartier, réaliseront la même démarche que celle des 16-25 ans.

2.2 - Budget prévisionnel 2010

| | Budget 2010 |
|-----------------------|--------------------|
| Dépenses | 46 645 € |
| dont vacances | 11 000 € |
| dont chèques vacances | 33 645 € |
| dont cartes jeunes | 2 000 € |

2.3 - Perspectives 2010

Pour 2010, l'objectif reste de 500 projets/jeunes avec les structures de quartier : Maison de quartier de Planoise, Maison de quartier Grette Butte, Maison de quartier de Montrapon - Fontaine Ecu, Espace associatif et d'animation des Bains Douches et les partenaires associatifs suivants : le Comité de Quartier Rosemont/St-Ferjeux, la MJC Besançon/Clairs-Soleils, la Mutualité du Doubs, la MJC Palente/Orchamps, Emmaüs, l'association Bouge-toi, Récidev, les Francas du Doubs, l'ASEP Cras-Chaprais, ainsi que le Comité des Fêtes de Besançon pour un projet de participation de 60 jeunes (encadrement du défilé des chars) au défilé du Carnaval 2010.

D'autres partenaires potentiels pourront intégrer le dispositif ATA en cours d'année et en fonction de nouveaux projets.

D'autre part, un logiciel administratif de suivi des projets, des conventions, des actions et des remises des chèques vacances, sera également réalisé, permettant d'assurer un meilleur suivi du dispositif.

Propositions

Il est demandé au Conseil Municipal :

- d'adopter le nouveau règlement du dispositif A Tire d'AILE pour l'année 2010

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer, pour l'année 2010, les conventions ou avenants à intervenir avec les partenaires cités précédemment ainsi qu'avec ceux susceptibles de s'intégrer dans le dispositif en cours d'année, étant précisé que les signatures de ces conventions et avenants feront l'objet d'un rendu compte annuel au Conseil Municipal de janvier ou février 2011.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 3 mars 2010.